



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier et directeur général de la susdite municipalité, QUE :

Une séance extraordinaire sera tenue le mercredi, 11 décembre 2023, à 16h00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de la Municipalité de Kiamika (25, rue Principale Kiamika) et qu'il y sera discuté des sujets suivants:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption du budget 2025
3. Adoption du plan triennal d'investissement
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée.

**Les délibérations et la période de questions lors de cette session spéciale porteront exclusivement sur le budget.**

**DONNÉ à Kiamika, ce 27e jour de novembre 2024.**

**Marc-André Bergeron  
Greffier-trésorier et  
Directeur général**

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**Je, soussigné, Marc-André Bergeron, greffier-trésorier/directeur général de la Municipalité de Kiamika, résidant à Lac-du-Cerf, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, ainsi qu'une copie au bureau municipal, entre 8H00 et 13H00, ce 27 novembre de l'an 2024.**

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27<sup>e</sup> jour de novembre de l'an deux mille vingt-quatre.**

**Marc-André Bergeron  
Greffier-trésorier/  
Directeur général**